



Amicale des Eleveurs de Canaris et de Protection des Oiseaux
String-Wendel et Environs

M. DAHLEM Pascal
Président
67 Avenue Poincaré
57540 PETITE ROSSELLE
Tél.: 06 23 60 51 37
e-mail: pdahlem@orange.fr

BOURSE AUX OISEAUX D'ELEVAGE
DIMANCHE 05 février 2023

L'Amicales des Eleveurs de Canaris organise une **BOURSE AUX OISEAUX D'ELEVAGE** le **DIMANCHE 05 février 2023** dans la **Salle du Marché couvert, place du marché 57350 String Wendel.**

1 : La réception des éleveurs s'effectue à partir de 8 h 00. Ouverture au public de 9 h 00 à 16 h 00 sans interruption.

2 : Une attestation de provenance émanant des services vétérinaires du département d'origine sera exigée pour tous les éleveurs autres que la Moselle. Pour plusieurs éleveurs d'une même société, une attestation de provenance globale est acceptée.

3 : Aucun oiseau protégé par les conventions, les lois et décrets en vigueur, ne pourra accéder à la manifestation.

4 : Les cages seront fournies par l'exposant qui assurera lui-même la vente des oiseaux.

5 : Afin de respecter la réglementation relative au bien-être animal, les oiseaux ne devront pas être plus de 2 par cages. Les exposants doivent veiller à ce que les oiseaux présentés disposent, en permanence, d'eau et de nourriture.

6 : Les emplacements seront d'une dimension 1.20 m sur 0.80 m au prix forfaitaire de 10.00 €. Les exposants devront accepter sans réserve les emplacements qui leur seront attribués.

7 : Pour tout éleveur éleveurs ayant exposé lors de notre Open de novembre 2022, nous proposons la gratuité de l'emplacement.

8 : Toutes les ventes d'oiseaux devront être inscrites sur un registre de vente que l'exposant devra remettre à son départ.

9 : Les prix de vente sont libres mais devront figurer clairement sur les cages.

10 : L'A.E.C ne pourra être tenue responsable des différents ou conflits pouvant survenir à la suite des transactions faites au sein de cette bourse. Elle ne pourra être tenue responsable du non-respect des législations en vigueur de la part des éleveurs participant à la bourse.

11 : Il ne sera accepté que les oiseaux bagués sans distinction de Fédération. Tous oiseaux non bagués seront retirés de la bourse.

12 : La signature de la feuille d'engagement et de la feuille de déclaration sur l'honneur lors de l'enlogement implique l'acceptation pleine et entière du règlement de la Bourse.

13 : Le bulletin de participation ci-joint dûment rempli et signé par l'exposant et accompagné du règlement devra parvenir avant le 31 janvier 2023 à :

M. DAHLEM Pascal 67 Avenue Poincaré 57540 PETITE ROSSELLE

Tél.: 06 23 60 51 37 : e-mail: pdahlem@orange.fr

Une formule cafétérias, boissons, gâteaux seront à votre disposition. Vous avez également la possibilité de déjeuner sur place le prix du repas est de 12€.

BULLETIN D'INSCRIPTION
BOURSE AUX OISEAUX D'ELEVAGE
DIMANCHE 5 février 2023
57350 Stiring Wendel

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

Numéro de téléphone :

E MAIL:

Numéro d'éleveur :

Réserve pour la BOURSE AUX OISEAUX D'ELEVAGE du Dimanche 05 février 2023.

..... **Table(s) à 10,00 Euros :**

Réservation repas à 12€